



1. INTITULÉ DE LA FONCTION

Technicien(ne) de laboratoire de biologie médicale

2. MISSION GÉNÉRALE

Prendre en charge les examens biologiques prescrits par les médecins, en assurer l'exécution et la validation technique sous la responsabilité du biologiste de l'unité fonctionnelle ou du biologiste d'astreinte.

Effectuer les prélèvements sanguins.

3. POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

Le technicien(ne) est sous la responsabilité du cadre de santé du laboratoire.

4. LIENS FONCTIONNELS

- Le responsable du LBM
- Les biologistes
- Le responsable qualité
- Le responsable métrologie
- Le responsable informatique
- Le secrétariat du LBM
- Le magasinier
- Les ASH
- L'IDE
- La DS-DRH
- La DSE
- La DST
- La DSI
- La DAF
- Les services de soins
- Les fournisseurs

5. DIPLÔMES / FORMATION REQUIS

L'emploi est accessible après une formation de niveau 3 :

- Diplôme de technicien de laboratoire faisant partie de la liste de l'arrêté du 15 juin 2007 relatif aux titres ou diplômes exigés pour l'accès au concours sur titre de technicien de laboratoire de la fonction publique hospitalière.
- BTS d'analyses biologiques, de biochimie ou agricole option laboratoire d'analyse ; DUT de biologie appliquée.
- DU en recherche clinique.
- Licence professionnelle (spécifique dans certaines disciplines).

Certificat de capacité à effectuer des prélèvements sanguins + AFGSU II (pour le technicien préleveur)



6. COMPÉTENCES REQUISES

6.1. COMPÉTENCES :

- Analyser les informations nécessaires à l'organisation et à la réalisation de son activité.
- Mettre en œuvre les techniques de prélèvement et de traitement des échantillons biologiques.
- Mettre en œuvre les techniques appliquées aux examens de biologie médicale.
- Analyser et traiter les résultats des examens de biologie médicale.
- Gérer les équipements, matériels, consommables, réactifs et les stocks de produits et d'échantillons biologiques.
- Mettre en œuvre les exigences normatives et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des activités de biologie médicale.
- Exploiter des données scientifiques et professionnelles, analyser et améliorer sa pratique professionnelle.
- Accompagner la personne et communiquer dans un contexte de prélèvement.
- Informer et former.
- Se reporter au référentiel de compétences (technicien de laboratoire médical du 14 mars 2012 du ministère du travail, de l'emploi et de la santé).

6.2. EXIGENCES PROFESSIONNELLES :

- Sens des responsabilités ;
- Rigueur, dynamisme, minutie, méthode ;
- Sens de l'organisation et des priorités, capacité à prendre des décisions, des initiatives, d'analyser les situations à risques et d'y remédier ;
- Capacité à travailler en équipe, sens du partage ;
- Aptitudes pédagogiques ;
- Diplomatie, maîtrise de soi, aptitude à la négociation ;
- Autorité lorsque la situation l'exige ;
- Sens de l'écoute et de la communication ;
- Disponibilité ;
- Capacité à se remettre en question ;
- Capacité à évoluer et à promouvoir le changement ;
- Intégrité, loyauté et équité ;
- Discrétion professionnelle. (Obligation de secret professionnel selon de code de la santé publique) ;
- Sens du service public ; Sens éthique (valeur morale) ;
- Respect du Règlement intérieur

7. PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ PRINCIPALE

7.1. LIEU D'EXERCICE

Laboratoire de Biologie Médicale

7.2. MISSIONS ET ACTIVITÉS

Activités générales



- Effectuer des examens, sous la responsabilité d'un biologiste, afin d'établir un diagnostic, de préconiser ou de suivre l'efficacité d'un traitement.
- Assurer l'ensemble des activités techniques et administratives nécessaires à un traitement de qualité des examens de biochimie, d'hématologie, microbiologie.
- Assurer les gardes.
- Respecter le planning de travail prédéfini.

Activités permanentes

Aspect technique et administratif

- Participer à la réception, l'enregistrement, la centrifugation et la décantation des examens du laboratoire dans les différents secteurs :
 - Biochimie, Toxicopharmacologie,
 - Hématologie,
 - Hémostase,
 - Microbiologie, Virologie, Parasito-mycologie,
 - Sérologie, Immunologie,
 - Biologie de la reproduction,
 - Biologie moléculaire.
- Exécuter l'ensemble des tâches liées aux différents postes de travail, en respectant les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les procédures mises en place dans chacun des secteurs.
- Préparer, utiliser et contrôler les automates nécessaires à la réalisation des examens dans les différents secteurs.
- Assurer la réalisation des différents examens (automates, techniques manuelles).
- Assurer la responsabilité de la réalisation et de la validation technique des examens de laboratoire.
- Gérer les contrôles de qualité internes et externes.
- Réaliser les analyses urgentes à la demande et en communiquer les résultats.
- Effectuer les prélèvements sanguins.

Maintenance et Equipements

- S'assurer du bon fonctionnement des équipements.
- Effectuer les opérations de maintenance courante autorisées en respectant les calendriers et les procédures.

Qualité/Hygiène/Sécurité/Environnement

- Effectuer scrupuleusement le tri sélectif des déchets suivant les procédures
- Entretien et désinfecter son poste de travail.
- Utiliser les moyens de protections individuels et collectifs existants.
- Participer à la mise en place du système qualité dans le service suivant les exigences de la norme 15189
- Appliquer la politique qualité
- Enregistrer les réclamations



Gestions des stocks

- Assurer l'approvisionnement, le suivi des stocks, le contrôle des dates de péremption des consommables et des réactifs de chaque poste de travail (approvisionnement en réactifs)

Formation

- Actualiser ses connaissances par des formations ciblées pour assurer le maintien et l'évolution des compétences professionnelles.
- Partager son savoir et son expérience pour former les nouveaux collègues de travail et les stagiaires (tuteurs).

Informatique

- Vérification annuelle des versions logiciel à la paillasse

Métrologie

- Gérer les températures de son secteur

7.3. HORAIRES D'ACTIVITÉ

- Du lundi au vendredi
7h à 17h ,13h30 à 21h, 21h à 7h
- Le Samedi
7h à 17h ,13h à 20h30, 20h30 à 7h30
- Le Dimanche
7h30 à 17h ,13h à 20h30, 20h30 à 7h

8. RISQUES PROFESSIONNELS

8.1. RISQUES PHYSIQUES

Brûlures (manipulations fréquentes de produits toxiques et solvants).
Contraintes posturales : manutention du matériel (bidons déchets solides et liquides...), station debout ou assise prolongée.

8.2. RISQUES SENSORIELS

Fatigue liée aux bruits des machines (automates, centrifugeuses...). Fatigue visuelle liée au travail sur écran et microscope.

8.3. RISQUES CHIMIQUES, CANCÉROGÈNES, MUTAGÈNES OU TOXIQUES POUR LA REPRODUCTION

Réactifs

8.4. RISQUES BIOLOGIQUES

Manipulation de produits biologiques pouvant contenir des agents infectieux divers. « AES » : contamination cutanée – muqueuse

8.5. CHARGE MENTALE

Par les contraintes organisationnelles

- Travail de semaine mais également le week-end.
- Travail d'équipe et avec les autres services de l'établissement.
- Les relations pluridisciplinaires.



8.6. AUTRES RISQUES

NA

9. ENGAGEMENTS

- Je déclare n'avoir aucun conflit d'intérêt qui puisse porter préjudice aux activités du laboratoire.
- Je déclare une ou plusieurs situation(s) qui risque(nt) de porter atteinte aux intérêts d'un client.

Préciser :

Je m'engage à réaliser les activités décrites ci-dessus avec impartialité et intégrité, et je m'engage à préserver la confidentialité de toutes les informations obtenues ou générées au cours des activités du laboratoire.

Lu et approuvé,

Date :

Signature professionnel

Signature supérieur hiérarchique